

## Lapin bio

### une filière attentive et volontaire

**Synthèse des échanges et présentations (Réglementation : J. Leroux, FNAB – Santé : M.-C. Favé, Vétérinaire – Systèmes : M. Sportis, CAB Pays de la Loire)**



ITAB

Une rencontre nationale lapin biologique a été organisée pour faire le point sur la filière par l'ITAB, la FNAB, et la CAB Pays de la Loire en janvier dernier avec l'appui de Vivea, Lapin de France, la Chambre d'Agriculture 44. L'élevage cunicole biologique est confidentiel aujourd'hui : moins de 10 000 lapins biologiques produits par an contre 50 millions en conventionnels. La demande en viande de lapin biologique existe pourtant et pourrait constituer un segment de marché à développer au sein d'une filière cunicole qui connaît quelques difficultés. Mais un gouffre technique sépare les deux modes de production...

#### **Subsidiarité réglementaire**

Le règlement cadre de l'AB qui fixe les règles générales (CE n°889/2008) et le règlement d'application précisant les règles complémentaires (CE n° 834/2007) n'incluent pas la production cunicole pour laquelle s'applique le principe de subsidiarité : à charge des pays membres d'établir leur propre réglementation s'ils en ont besoin. Un cahier des charges français (CCF) spécifique à certaines productions (lapin, escargot, autruche) a été publié au Journal Officiel en janvier 2010. Pour la production de lapin, il correspond au CC REPAB F remanié suite au nouveau règlement européen. Trois types d'élevage y sont autorisés :

- Les cages mobiles sur prairies ;
- Les enclos fixes sur parcours végétalisé ;
- L'élevage semi-plein air (aires d'exercices extérieures bétonnées, partiellement couvertes et ouvertes sur au moins trois côtés). Le cahier des charges français pour le lapin biologique a été construit sur le modèle d'autres filières. Certains critères retenus peuvent donc être rediscutés. L'INAO<sup>1</sup> est en attente de propositions de la

profession pour améliorer le règlement actuel.

#### **Santé, révélatrice de l'équilibre de la ferme**

L'équilibre sanitaire, à l'échelle de la ferme, est composé de multiples petits écosystèmes. Les micro-organismes constituent le lien entre tous ces milieux de vie. Ils sont des alliés en AB : on les trouve dans le sol, dans les plantes, dans l'aliment, dans le tube digestif, dans le lait... La maladie peut être considérée comme un signe de déséquilibre (un indicateur) mais est également l'expression d'une solution (processus biologique) qui est en cours pour rétablir l'équilibre. Deux types de facteurs influent sur cet équilibre :

- Des facteurs internes : âge, statut immunitaire, fonctionnement des organes (foie, rein, etc.), histoire de vie et individualité, génétique...
- Des facteurs externes : conditions de logement, germes et parasitisme, blessures, traitements, alimentation, abreuvement...

La relation homme-animal est également importante et influence l'état de santé des lapins. La santé repose en effet sur la prévention et la prévention repose sur l'observation.

#### **L'immunité se cultive**

L'immunité des lapins est en partie innée (gestation, colostrum, lait de la mère) puis s'acquiert durant l'expérience de vie (microbes côtoyés, stress, relations dans le groupe...). Toutefois, il faut également stimuler les barrières naturelles :

- la peau, grâce à une litière bien paillée limitant notamment les problèmes respiratoires ;
- les muqueuses digestives, pour éviter les diarrhées et troubles digestifs. On peut également utiliser des stimulants naturels (chlorure de magnésium par exemple). Pour choisir un soin, il faut réfléchir à ce que l'animal dit par ses symptômes et identifier ce qu'il faut rééquilibrer. La biodiversité des prairies est utile, et peut s'avérer plus efficace que de donner des plantes lyophilisées, en granule ou autre... Par exemple, le pissenlit est riche en calcium, cuivre, fer, a des propriétés dépuratives, contre la chute de poils, et permet le drainage hépatique et biliaire. Le niveau de performance des animaux n'est pas seulement lié au niveau de technicité de l'éleveur. Les besoins éthologiques des animaux doivent être satisfaits pour qu'ils puissent exploiter pleinement leur potentiel.

<sup>1</sup> INAO : Institut Nationale des Appellations d'Origine. Organisme en charge de l'application de la réglementation de l'AB en France.

## Besoin de références techniques

En 2008, 24 éleveurs ayant une production cunicole se sont notifiés auprès de l'Agence Bio. Certains d'entre eux participent à un groupe d'échanges techniques animé par la CAB Pays de la Loire où ils abordent différentes thématiques : le travail, la conception des cages, des parcs, la santé des animaux, le plan de prophylaxie, les maladies, l'alimentation, l'engraissement, l'autonomie alimentaire... Ce groupe est constitué de producteurs biologiques, de porteurs de projet et de producteurs conventionnels intéressés par les techniques biologiques, notamment sur l'aspect santé.

Les exemples présentés dans le tableau ci-dessous sont des systèmes de production biologiques extensifs, tournés vers l'autonomie. Pour ces trois éleveurs, la commercialisation est différente : filières longue, semi-longue via une OP ou courte par la vente directe), mais on y retrouve l'essentiel : bien maîtriser sa commercialisation. En effet, ces

éleveurs estiment que s'ils maîtrisent leurs prix de vente, ils maîtrisent les volumes produits et leurs revenus. Il y a peu de frais vétérinaires. Leur objectif principal est d'être serein sur leur ferme, en adéquation avec leurs attentes économiques, écologiques et sociales. Ces données ne sont que des exemples de systèmes spécifiques et ne constituent en aucun cas des références techniques.

## Débat de fond

L'accès à la production de lapin sous label AB est aujourd'hui plus facilement envisageable pour des porteurs de projet que pour des éleveurs de lapin conventionnel. La conversion des élevages existants semble difficile : les systèmes AB actuels, petits effectifs élevés en plein air, sont très loin des élevages conventionnels, grands effectifs élevés en claustration. Les éleveurs cunicoles sont impliqués pour la plupart dans des filières organisées et confient leur commercialisation à des opérateurs qui jouent un rôle important sur la fixation des prix.

Aujourd'hui, suite au Grenelle de l'environnement, la restauration collective constitue un créneau à prendre mais il faut s'organiser pour ne pas déstabiliser les élevages en place. Comment développer l'AB pour que les éleveurs vivent mieux de leurs produits ? Est-il possible de diminuer les coûts de production ? Un important travail est initié pour identifier les pistes d'orientation à prendre concernant l'acquisition de références techniques et technico-économiques.

## Groupe de travail

Un groupe de travail Lapin a été créé en septembre 2008 au sein de la Commission Élevage de l'ITAB. Rassemblant des professionnels, des acteurs de la filière et de l'enseignement, des techniciens, des chercheurs, des vétérinaires ainsi que l'ITAVI, ce groupe a déposé un projet de recherche-expérimentation "LapinBio" à l'appel à projets CASDAR-Institut Techniques Agricole le 1er mars dernier. Les résultats de cet appel seront connus en juillet prochain.



### POUR EN SAVOIR PLUS

Les actes de cette journée sont disponibles gratuitement sur : [www.itab.asso.fr](http://www.itab.asso.fr)

Tableau 1 - Exemples de systèmes extensifs biologiques, tournés vers l'autonomie.

	Système 1	Système 2	Système 3
Date d'installation	2000	1980	mars-07
En bio depuis...	2000	1996	mars-07
Nombre d'UTH	2,2 pour l'ensemble, 1 pour les lapins	2 depuis mars 2009	1
Commercialisation	Vente directe et circuits courts	Bretagne Viande Bio (OP) à vente à une dizaine de clients (Biocoop, boucheries traditionnelles)	Vente à l'abattoir
Systèmes	Cages mobiles	Cages mobiles	Cages mobiles pour les mères + parc engraissement
Nombre de cages	60 cages mères, 40 cages croissance, 8 cages mâles, 4 cages mixtes	65 cages mères, 60 cages croissance, 2 niches à veaux de 9m <sup>2</sup> , 4 cages de 4 places	30 cages mères, 10 parcs
Races	Normand, Fauve de Bourgogne, Papillon, Géant des Flandres	Croisés	Normand, Fauves de Bourgogne
Productions	1200 lapins / an	1500 lapins / an	500 lapins / an
Alimentation	12 tonnes de céréales auto-produites, 4 à 5 tonnes d'aliments achetés	18 tonnes de céréales auto-produites	5 tonnes de céréales, 2,5 tonnes de granulés, choux, betteraves
Mélange céréalier	Triticale, orge, avoine, pois	Triticale, orge, avoine, seigle	Avoine, orge
Fibres	Foin, paille	Foin, paille	Foin, paille
Prairies	Multi-espèces	Trèfle blanc, luzerne	Multi-espèces
Nombre de portées par an	3 ou 4	5	3 ou 4
Age au sevrage	75 jours	60 jours au printemps, 75-80 en automne-hiver	60 - 75 jours
Age et poids mort à l'abattage	4 à 4,5 mois 1,65 kg	5 mois 1,603 kg	5 mois 1,6 kg